



NATURA 2000

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES COLLECTIVITES

ET COMITE DE PILOTAGE

ZSC FR 9301542 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse »

14 décembre 2023 - Gordes

Etaient présents

NOM Prénom	Organisme ou Commune - Qualité
Mme MACK Marie-Thérèse	Gordes
M. GARCIN Thierry	Lioux
Mme MOUILLERON Camille	Région Sud
Mme DELASSUS-NOLLET Catherine	Murs
M. XERRI Simon	ONF
Mme CHAVE Camille	ONF
M. DELATTRE Raynald	ONF
M. DURET Pierre	Comité Technique Vaucluse FFME
Mme LOUBINOUX Elfie	Groupe Chiroptères de Provence
M. LANDRIEU Gilles	Saint Saturnin les Apt - Conseiller municipal
Mme BOURLON Sophie	PNR Luberon – Animatrice Natura 2000 – ZSC Massif du Luberon

Étaient excusés

M. AILLAUD Jean	Région Sud
Mme DULAC Jeanne	ONF
M. GUYOT Jérôme	ONF
Mme HUITEMA Marine	CNPF
M. BAUDRILLER-CACAUD Haimad	CNPF
M. DOUCHAMPS Victor	CERPAM
M. MUSELIER Renaud	Président Région Sud
Mme HACQUES Christine	Sous-préfète 84
Mme MENETRIER Florence	Conservatoire des écosystèmes de Provence

Réunion animée par Sophie BOURLON du PNRL –Nouvelle animatrice du site Natura 2000 ZSC Habitats naturels, Faune & Flore « Rochers et combes des Monts de Vaucluse ». Pour information un travail d'animation concerté a lieu avec Julien BAUDAT-FRANCESCHI du PNRL – Animateur Natura 2000 de la ZPS FR 9310075 « Massif du Petit-Luberon » dédiée aux oiseaux couvrant les secteurs des combes et Rochers des Monts de Vaucluse. Les deux sites Natura 2000 relèvent de directives européennes différentes, le périmètre de la ZPS est proche de celui de la ZSC mais ne coïncident pas exactement. **Un COPIL dédié à la ZPS Oiseaux FR 9310075 « Massif du Petit-Luberon » a eu lieu le jeudi 14 avril à 14h à Robion.**

M. LANDRIEU Gilles, Conseiller municipal de Saint Saturnin les Apt, président du copil accueille les participants et introduit la réunion.

Présentation et échanges autour du bilan 2023 et du programme d'animation jusqu'en décembre 2026

Cette réunion a eu pour objet d'exposer le bilan de la période écoulée depuis le dernier comité de pilotage (copil) du site Natura 2000 ainsi que les perspectives jusqu'en décembre 2023 dans le cadre d'un nouveau financement et d'échanger avec les différents acteurs concernant la gestion. La répartition du temps de travail est équilibrée entre la part consacrée aux inventaires et suivis scientifiques, celle en faveur de la communication et de la sensibilisation, celle concernant la gestion des habitats et des espèces et enfin l'animation sur le plan de la concertation et en terme administratif.

Quelques actions phares sont présentées ci-après, pour le détail, la présentation faite en copil et les bilans d'activité sont disponibles via le lien suivant :

<https://www.parcduluberon.fr/specifiques/telechargements/telechargements-natura-2000/>).

Les échanges entre les participants sont rapportés ci-après.

Présentation des habitats et des espèces d'intérêts communautaires :

Il y a une **distinction entre les habitats prioritaires à l'échelle de l'union européenne (3 habitats) et les habitats à fort enjeux de conservation localement (7 habitats).**

En Région Sud, **la forte diversité d'habitats permet la présence de 30 espèces de chauves-souris** sur les 34 espèces recensées en France.

La Dalle des Busans écosystème d'intérêt majeur avait fait l'objet d'une convention de partenariat avec le Conservatoire des écosystèmes de Provence qui pourra être redéfinie.

Une discussion a porté sur les espaces boisés et sur le **type d'arbre porteur de biodiversité**. Plusieurs types d'arbre peuvent être d'intérêt : taillis vieilli, arbres porteurs d'écorce décollée, de loges de pics, de lierre...

A noter que, les **milieux forestiers peuvent être des zones de chasse pour les chauves-souris** en plus d'offrir des habitats dans les arbres âgés.

Une **étude télémétrique est prévue pour connaître les arbres habitats pour les chauves-souris forestières**. Une **recherche acoustique du Rhinolophe euryale** sera également effectuée. Un travail sera également mené sur la **pollution lumineuse et les corridors de transit des chauves-souris** pour **sensibiliser les propriétaires**.

Extension du site Natura 2000

Les échanges ont aussi porté sur l'extension du site Natura 2000 qui est justifiée sur la base d'un argumentaire scientifique. **Les nouvelles données écologiques encouragent à travailler à cet agrandissement. La démarche administrative étant longue, l'extension n'est pour le moment pas une priorité.**

Pastoralisme

Dans l'emprise de ce site Natura 2000, il y a peu de zones pastorales au vu du découpage du site néanmoins il y a **5 zones pastorales à proximité du site qui forment le domaine vital d'espèces dont les chiroptères** dépassant les limites du site. L'animateur y a travaillé en mettant en place des **Mesures agri-environnementales climatiques (MAEC)**.

L'ONF informe que les objectifs du pâturage ne sont pas toujours bien atteints sur tout le linéaire. La mise en place des MAEC et leur suivi avec plus de discussion entre éleveurs et gestionnaires sur cette mesure permettront d'y parvenir au mieux.

L'année prochaine dans le cadre de la nouvelle PAC, les agriculteurs ayant déposé des MAEC auront une formation.

Il faudra réaliser une actualisation de la cartographie des unités pastorales avec le CERPAM, la donnée actuelle datant de 2014.

Gestion forestière et biodiversité

Il y a encore de grandes coupes rases qui sont réalisées autant en forêt publique que privée. Les échanges ont porté sur les **modalités de coupes afin de réduire l'impact sur la biodiversité et augmenter la résilience des forêts au changement climatique**. La coupe rase est pratiquée comme mode de régénération des chênaies mais la proportion de bouquets conservés au sein de la coupe a augmenté dans les forêts gérées (10-20 % généralement) et les boisement des vallons sont préservés en forêt publique. La discussion a porté sur le mode de régénération par semis, qui permet le renouvellement génétique avec une sélection des individus les mieux adaptés aux nouvelles conditions du milieu. Des doutes existent sur la capacité d'adaptation des arbres issus de souches en place depuis très longtemps, qui proviennent d'arbres installés à l'origine dans des conditions climatiques différentes. Ces questions relèvent de l'épigénétique (=science qui étudie l'influence de l'environnement sur l'expression des gènes), qui peut dans une certaine mesure expliquer des modifications du phénotype de l'arbre dans le temps permettant une certaine adaptation aux changements au cours de la vie de l'arbre. Peu d'études existent sur ces questions concernant les forêts de chêne vert et de chêne pubescent. En région méditerranéenne, ces chênaies issues de coupes de taillis sont globalement jeunes (même si les souches sont très âgées) et produisent peu de glands.

Par principe de précaution, il faut permettre à une partie des chênaies de vieillir pour assurer à la fois une plus grande biodiversité liée aux stades âgées de la forêt et aussi augmenter les possibilités de régénération par semis au sein et à proximité des coupes rases. Sont conservés lors des coupes des ensembles d'arbres ou de cépées parmi les plus vigoureux.

Paradoxalement, la forêt méditerranéenne résiste mieux que les forêts plus au nord car elle est composée d'essences déjà adaptées aux conditions de sécheresse.

Contrats Natura 2000

Plusieurs projets de **contrat à déposer pour 2024 pour de la restauration de milieux ouverts et pour la conservation d'îlots et d'arbres sénescents. Un contrat a été déposé en 2023 pour la conservation d'un gîte à chauves-souris à Gordes.** Le type et la taille des gîtes pour pouvoir accueillir des chauves-souris sont très variables, cela va du cabanon avec une hauteur de plafond de 2m pour accueillir les Grands rhinolophes à simplement l'espace d'un volet contre un mur pour les pipistrelles et même les Barbastelles qui autrement logent dans les cavités des arbres, décollement d'écorces etc. En milieu rocheux cela peut-être une grande cavité souterraine pour le Murin de Beschtein à une fissure simplement pour les murins de petite taille.

Projet d'Espace naturel sensible (ENS) à Gordes

Le projet de **l'ENS à Gordes est en suspens par crainte que ce label induise une augmentation de la fréquentation du public** sur le site, la commune étant déjà très fréquenté l'été. M. Landrieu, président du COPIL a fait part de son point de vue : **la commune de Saint Saturnin-les-Apt n'a aucun problème sur l'ENS de la Tuilière d'augmentation de la fréquentation** suite à l'inscription en ENS car la promotion de ce site est peu importante. L'avantage de l'inscription en ENS est de pouvoir obtenir des moyens financiers pour la conservation du site.

Projet d'aménagement et évaluation des incidences

Un point sur le projet de rééquipement et de nouvel **équipement de voies d'escalade** a été fait. Certaines voies pressenties ne seront pas équipées. Il y a une organisation du stationnement à faire. Des prospections pour déterminer la présence d'habitats pour les chiroptères doit être réalisée par un bureau d'études, le dossier administratif doit être relancé, la disponibilité des personnes pour travailler sur le dossier ayant manqué.

Les **travaux de consolidation des ponts** soumis à évaluation des incidences ont été discutés avec le Département et l'entreprise pour prendre en compte les chauves-souris et préserver leurs habitats.

Communication

La commune de Gordes avait accueilli une **exposition sur les chauves-souris et des animations de sensibilisation** qui ont eu beaucoup de succès. Cela pourra être renouvelé par la suite.

Des sorties-conférences ou balades contées autour des chauves-souris seront proposées aux habitants sur la prochaine période d'animation.

Un **dépliant de présentation du site Natura 2000** est en cours de réalisation, à destination des habitants riverains du site avec une proposition de randonnée découverte : l'itinéraire sera choisi avec les élus des communes concernées.

Un panneau sera posé à la Baume Roustan pour sensibiliser à la présence des chauves-souris notamment.

Des formations en agroécologie seront proposés aux agriculteurs du site et alentours avec l'appui de la chambre d'agriculture.

A Apt, le 21/12/2023, rédigé par Sophie Bourlon, Animatrice du site Natura 2000 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse »